

Patrick Martin à France Inter : « Nous sommes pour une Europe ouverte, puissante et réaliste »

Publié le 19 janvier 2024

Invité du Grand Entretien sur France Inter, Patrick Martin a évoqué sa rencontre avec Gabriel Attal dans le climat économique actuel tendu. Il est également revenu sur un certain nombre de sujets d'actualité, comme l'Europe, la conjoncture, la simplification administrative, les défaillances d'entreprises ou encore les jeux olympiques ou la démographie.

Sur la rencontre avec le Premier ministre

« Je me suis appliqué à lui parler d'un certain nombre de sujets : la conjoncture, la concurrence internationale qui, je le confirme, se durcit terriblement, l'importance du dialogue social. Je lui ai parlé de logement, je lui ai parlé d'Europe également parce qu'on a un énorme enjeu », a indiqué Patrick Martin, tout en soulignant la qualité d'écoute du Premier ministre. « Nous voulons une Europe beaucoup plus réaliste et combative. »

Sur l'Europe

« Nous, on est pour une Europe ouverte, mais pour une Europe puissante, une Europe réaliste », a précisé Patrick Martin. « L'Europe a été un peu naïve sur un certain nombre de dispositions qui nous disqualifient progressivement par rapport aux Américains, par rapport aux Chinois, par rapport à d'autres. Mais le Medef, les chefs d'entreprise sont très proeuropéens, sans l'Europe, nous serions dans une situation critique. »

Sur la simplification administrative

« 320 000 normes qui s'appliquent aux Français, aussi bien aux ménages qu'aux entreprises, c'est insupportable. Il y en a chaque jour un peu plus. Il y a quand même 3, 4 % du PIB français lié à la sur-réglementation. C'est l'OCDE qui le dit, ce n'est pas le Medef. C'est 80 milliards de surcoût. Donc c'est une évidence qu'il faille empoigner ce sujet-là », a reconnu Patrick Martin. « On partage totalement l'intention environnementale du gouvernement. Mais sa mise en œuvre pose des problèmes, singulièrement pour les ménages modestes qui ne peuvent pas, du jour au lendemain, s'acheter un véhicule électrique, qui ne peuvent pas engager les dépenses de rénovation de leur logement, qui ne peuvent plus accéder au centre-ville ; mais c'est vrai aussi des artisans. On aurait dû réfléchir un petit peu plus, écouter un peu plus les entreprises. »

Sur les défaillances d'entreprises

« Il y a quelques secteurs qui sont en souffrance », admet Patrick Martin. « Et ça correspond véritablement à une dégradation de la conjoncture. Je pense au Bâtiment... Cela fait des mois et des années que le Medef s'élève, qu'il n'y a pas une politique publique de soutien résolue au logement qui est un enjeu majeur, sociétal avant tout. Cela rejoint complètement la question précédente. Il y a un empilage de réglementations qui génèrent des surcoûts, qui génèrent des délais. Et puis, mais c'est vrai dans toute l'Europe, il y a le poids des taux d'intérêts ».

Sur la conjoncture

« C'est vrai que pour 2024, atteindre 1,4 % de croissance paraît à ce jour quasiment impossible. Ce qui nous préoccupe, c'est que cela aura un impact sur les finances publiques. Il n'y aura pas de création d'emplois, il n'y aura

pas de plein emploi si la dynamique économique n'est pas soutenue, Il faut prolonger la politique de l'offre. Ce sont quand même bien les entreprises privées qui, ces dernières années, ont créé deux millions d'emplois. »

Sur la démographie

« La démographie c'est absolument une question économique. Si à un moment donné, il n'y a plus de cotisants, en tout cas plus suffisamment de cotisants, on dégradera les retraites, l'assurance chômage et l'assurance santé. »

Sur l'inflation

« Sur 2023, les entreprises privées ont couvert en quelque sorte l'inflation et il y a tout lieu de penser que pour 2024, sur la base des négociations engagées et des prévisions d'inflation, il y aura un gain net de pouvoir d'achat, toujours en moyenne pour les salariés du privé », a déclaré Patrick Martin.

Sur la régularisation des sans-papiers dans les métiers en tension

« C'est un sujet très sensible, mais il faut appréhender le sujet global de l'immigration économique. Qui ne représente que 15 % des flux migratoires. Deuxième point, cela renvoie au débat sur les naissances. Il faut s'interroger sur notre démographie. Commençons par faire revenir à l'emploi ceux qui en sont éloignés et commençons d'abord par mieux former nos jeunes pour qu'ils aient des qualifications correspondant aux besoins de l'économie. Mais dès à présent, y compris dans des métiers très qualifiés, on sait qu'on a besoin de main d'œuvre immigrée mais ce n'est pas le Medef qui décidera à la fin », a rappelé Patrick Martin.

Sur la rémunération des patrons

« Il y a beaucoup de patrons qui ne gagnent pas beaucoup d'argent quand ils n'en perdent pas, a tenu à préciser Patrick Martin. Donc ça renvoie à quoi ? Ça renvoie aux charges sociales. Ça renvoie au prix de l'énergie et cela renvoie à la surréglementation qui en elle-même est un coût. Donc, il y a un certain nombre de chantiers qu'il faut engager sans tarder pour encourager l'entrepreneuriat qui, soit dit en passant quand même, se porte bien en France. On est relativement le pays au monde où se crée le plus d'entreprises. »

Sur l'intelligence artificielle

« Il y a un véritable fossé qui se creuse entre les entreprises qui ont recours à l'intelligence artificielle et celles qui n'en ont pas encore les moyens, a déploré Patrick Martin, avec une avance qui se creuse au bénéfice des Etats-Unis. Ça renvoie sur la nécessité d'une politique de l'offre très active pour que l'Europe ne décroche pas. »

Sur l'impact économique des jeux olympiques

« C'est formidable pour la France qu'on ait les jeux olympiques et paralympiques. Moi, je suis très motivé. Après, effectivement, il y aura localement en Ile-de-France des effets pervers pour un certain nombre de secteurs. Certaines grandes surfaces, par exemple, à proximité immédiate du Stade de France, seront tenues de fermer parce que la circulation sera interdite, des hôtels, des restaurants auront beaucoup de mal à tourner. Donc, on est en train de voir comment, en termes d'organisation du travail, le cas échéant, en termes d'indemnisation, ces établissements pourraient être pris en compte. »

[>> Réécouter l'émission sur le site de France Inter](#)